

ICANN67 | Forum virtuel de la communauté – Un monde, un internet ? Cybersécurité et géopolitique dans l'environnement multipartite
Mercredi 11 mars 2020 – 13h45 à 15h15 CUN

MICHELLE DESMYTER : Bienvenue à toutes et à tous. Nous allons commencer dans cinq à six minutes. Merci beaucoup de vous joindre à nous.

Bienvenue à toutes et à tous. Nous allons commencer dans quatre à cinq minutes. Je vous rappelle, si vous allez prendre la parole, de bien vouloir vous mettre en mode silencieux au niveau de Skype pour qu'il n'y ait pas de notifications Skype qui soient entendues. Merci beaucoup.

Bienvenue à toutes et à tous. Merci de vous joindre à nous. Nous allons commencer dans deux à trois minutes.

Nous allons commencer dans environ une minute. Merci.

Voulez-vous que nous commençons ? Il est l'heure de commencer. Ou vous voulez attendre quelques instants ?

JOANNA KULESZA : Michelle, je crois qu'on est prêts à commencer. Nous avons beaucoup de présentations et d'intervenants aujourd'hui, donc je suis prête à commencer.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

MICHELLE DESMYTER : Cette réunion est maintenant enregistrée.

Bonjour, bon après-midi ou bonsoir. Michelle Desmyter du personnel de l'At-Large. Bienvenue à la réunion virtuelle de l'ICANN67 et la séance « Un monde, un internet : la cybersécurité et les aspects géopolitiques dans un environnement multipartite ». Nous sommes le mercredi 11 mars 2020.

Vous avez Zoom en anglais et pour accéder aux pistes audio en langue française ou espagnole, utilisez les liens du site ICANN67. Tous les détails ont été envoyés sur la liste d'annonces de l'ALAC avec tous les liens.

Nous n'allons pas faire l'appel aujourd'hui pour ne pas perdre du temps mais la présence des membres de l'ALAC, du leadership des RALO et des liaisons sera notée.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire en français, anglais ou espagnol, veuillez le taper dans le chat en commençant et en terminant votre phrase par « question » ou « Comment » et veuillez s'il vous plaît rester bref.

Les questions en français ou en espagnol seront traduites en anglais et lues à haute voix par notre responsable de la participation à distance. Le personnel mettra des rappels périodiques de ce processus dans le chat de la salle Zoom.

Si vous êtes dans la salle Zoom et que vous souhaitez parler, vous pouvez également lever la main et le personnel gèrera la file d'attente.

Nous vous rappelons de bien vouloir indiquer vos noms lorsque vous parlez non seulement à des fins de transcription mais aussi pour que les interprètes vous identifient sur les pistes audio. Veuillez également parler clairement et à une vitesse raisonnable pour permettre une interprétation précise. Et nous vous rappelons que nous avons les règles de comportement de l'ICANN.

Je donne sans plus attendre la parole à Joanna Kulesza.

JOANNA KULESZA :

Merci beaucoup Michelle. Merci beaucoup à nos intervenants, à nos participants à l'At-Large et à l'ALAC. Nous sommes très heureux de cette séance pour développer nos capacités, en apprendre plus sur ces thèmes.

Nous avons plusieurs intervenants qui vont nous parler. Nous allons avoir une brève introduction et on parlera ensuite de l'ordre du jour tel que nous l'avons conçu.

Avant de poursuivre, comme cela a été dit auparavant, c'est un exercice de renforcement des capacités. Ce que nous essayons de gérer aujourd'hui, c'est ce dont on parle en tant que concept « Un monde, un internet ». Ce que nous recherchons, c'est, dans notre communauté, parler d'une seule voix pour communiquer au sein de l'ICANN sur ces problématiques.

Nous allons réfléchir aux questions et manifestations géopolitiques qui se déroulent actuellement et qui sont discutées dans plusieurs forums. Nous avons le vice-président du Conseil d'Administration de l'ICANN avec nous et je serai très heureuse de lui donner bientôt la parole. Le Conseil d'Administration de l'ICANN va donner le ton et je crois que c'est une des premières fois dans l'histoire de l'ICANN que la géopolitique est si importante et si explicite également au niveau de ce que nous préparons à court terme.

Je suis également très heureuse d'avoir un récapitulatif d'un document de Veni Markovski, vice-président pour l'engagement auprès de Nations Unis, un document qui a été publié il y a de cela quelques temps. Vous avez un lien dans l'ordre du jour. C'est un document tout à fait intéressant. Ce n'est pas très long mais c'est tout un travail qui a été effectué sur la cybersécurité. Nous aurons un résumé de ce document. Et nous poserons des questions sur le rôle de l'ICANN par rapport à la cybersécurité et à la cybercriminalité.

Nous avons un représentant de la NCUC qui fait beaucoup de recherches et qui a beaucoup publié sur ce thème, sur la fragmentation possible de l'intérêt. Milton Mueller va présenter quelques diapositives sur la souveraineté étatique et l'infrastructure mondiale de l'internet. Cela nous sera très utile pour notre travail de développement de politiques.

Je serai également très heureuse de donner la parole plus tard à Patrick Fältström du SSAC, qui nous parlera des défis techniques pour protéger justement cette souveraineté étatique. Merci beaucoup

également de travailler à distance, ce qui n'était pas prévu puisque nous sommes dans notre réunion de l'ICANN virtuelle. Patric Fältström donnera un point de vue technique sur ces questions et nous parlera du rôle de l'ICANN.

Nous aurons 15 pour des questions et réponses. Nous sommes très heureux d'avoir Milton avec nous mais il est assez pris donc juste après son intervention, on lui permettra de répondre aux questions et ensuite, on donnera la parole à Patrick et ensuite, on reviendra aux questions et réponses.

Je ferai de mon mieux pour garder l'horaire de manière assez stricte et le conserver.

Comme cela a déjà été indiqué comme Michelle, notre personnel tout à fait remarquable surveillera le chat avec les questions que vous pouvez poser sur le chat, des questions qui seront lues par la suite lors des questions et réponses. Nous tenterons de débattre et d'identifier les thèmes que nous voulons traiter dans la communauté. Je sais que nous avons des participants qui viennent de nombreuses communautés et de nombreux pays et pas seulement de l'ICANN qui s'intéressent aux questions de cybersécurité et de cybercriminalité. Nous allons passer à la diapositive suivante.

Nous allons parler de la fragmentation de l'internet. Milton va se concentrer là-dessus dans sa présentation. Nous allons démarrer avec cela. Et je crois que vous avez lu certains gros titres où on nous dit que

certaines états veulent être totalement souverains et avoir leur propre système. Ils veulent assurer la sécurité du système internet.

Nous, à l'ICANN, nous voyons un internet mondial stable et sûr et sécurisé. Donc nous allons parler de cela. Nous voulons des réponses. Est-ce que la fragmentation est possible ? Est-ce qu'elle devrait être possible ? Jusqu'où on va aller dans cette fragmentation au niveau des différentes couches qui composent l'internet ? À quel niveau est-ce que cette fragmentation aurait lieu ?

À At-Large, nous avons été des avocats de la lutte contre l'utilisation malveillante du DNS, qui est très importante pour nous. Lorsque l'on parle des abus du DNS, on parle de cybercriminalité, on parle de cybersécurité. Et j'ai l'ai beaucoup entendu mentionné, c'est un de nos objectifs, nous voulons avoir un même point de vue, un point de vue commun sur les abus du DNS avec le plus petit dénominateur commun. Cela nous permettra de répondre ensemble aux questions qui sont posées actuellement à l'écran.

Hier, At-Large a beaucoup travaillé sur DoH/DoT. Nous avons eu un long webinaire à ce sujet et nous avons beaucoup appris. On a entendu parlé des Simpsons mais on a aussi beaucoup entendu parlé de la gestion des réseaux locaux. Je crois que cela est en rapport avec ce dont on va parler aujourd'hui, et Patrick est intervenu hier.

Nous devons savoir ce qui est fait au niveau des Nations Unies. Il y a des groupes de travail qui se penchent sur ces questions et cela sera

présenté. L'ICANN travaille avec ces différents panels et j'aimerais personnellement en savoir plus.

Le rapport qui existe avec le GAC également. Nous avons lancé une invitation aux membres du GAC, mais personne du GAC ne voulait prendre la parole aujourd'hui. Mais j'espère qu'ils seront présents lors de la séance de questions et réponses et sur le chat également pour que l'on trouve éventuellement un point commun, et qu'il y ait un dialogue fort avec les entités gouvernementales, avec les entités onusiennes également.

L'ICANN a déjà beaucoup fait au niveau du renforcement des capacités et c'est une question qui se pose continuellement. Est-ce que la communauté pourra participer à ce processus à part entière ?

Question numéro 6 : quel est le rôle de la communauté et des différentes parties prenantes de l'ICANN qui travaillent à ce réseau stable et sécurisé ?

Dernière question que vous avez : la transition facile par rapport au Conseil d'Administration de l'ICANN qui a plan stratégique quinquennal et qui prend en compte la thématique géopolitique.

Donc sans plus attendre, je vais souhaiter la bienvenue à León Sanchez qui est membre du Conseil d'Administration de l'ICANN et qui va répondre à ces questions de géopolitique. León Sanchez, vous avez la parole.

LEÓN SANCHEZ : Merci beaucoup. Merci de m'avoir invité à cette séance. Je crois que c'est tout à fait important de parler et d'aborder ce thème.

Nous allons revenir un petit peu en arrière, parce que je ne pense pas qu'en tant que Conseil d'Administration, nous avons une réponse à toutes les questions que vous avez posées, mais je crois qu'il est important de voir un petit peu l'historique de cette situation.

Vous avez peut-être pu noter que sur le plan stratégique quinquennal, nous avons un objectif stratégique qui est de gérer les questions géopolitiques. Cela fait partie de la mission de l'ICANN pour que nous ayons un seul internet avec une interopérabilité forte.

Il y a des menaces sur un internet unique. Les politiques gouvernementales, la souveraineté cybernétique, ces questions se posent pour l'ICANN. Un des exemples, c'est le RGPD. Vous connaissez bien cet acronyme, je crois.

Et nous pensons que ce type d'initiatives peut être néfaste sur la manière dont fonctionne l'internet et nous pensons que les conséquences pourraient être fortes si certaines de ces lois devenaient des réalités et étaient appliquées.

Parmi nos objectifs stratégiques et par rapport à la mission de l'ICANN, nous avons deux objectifs stratégiques importants dans ce cadre. Le premier est d'adopter et d'identifier et gérer des défis mondiaux qui se posent et ce, dans le cadre de référence de l'ICANN avec des systèmes d'avertissement, avec des rapports au niveau des différentes régulations qui existent sur l'internet. Cela, c'est un

objectif stratégique. Nous parlons d'un effort constant visant à identifier ces défis mondiaux et nous parlons de la mission de l'ICANN qui est relativement étroite. Ce n'est pas un effort qui a une envergure très large sur toute la gouvernance de l'internet, sur tout l'écosystème. Non, nous travaillons au niveau de l'ICANN, ce qui est d'envergure beaucoup plus étroite.

Par conséquent, de cette manière, nous avons établi une série d'objectifs parmi lesquels le fait qu'ICANN Org va continuer à développer et à élaborer des systèmes pour détecter certaines initiatives et certaines actions ou des initiatives qui entrent dans le cadre de la mission de l'ICANN. Et dans ce sens, je pense que votre question sur ce qu'est le rôle des groupes multipartites qui font l'objet de débats sur les réseaux – et la force de tout cela aussi – représente l'essence de notre travail. Nous savons que nous ne sommes pas seuls ici et que nous ne sommes pas isolés dans ce travail. Et nous dépendons du travail des groupes, des volontaires, des réseaux, de la communauté pour nous aider à identifier ces défis et ces tendances.

Si vous me demandez quel est le rôle des groupes de parties prenantes et d'individus, je dirais que les questions clés pour la communauté pour atteindre ces objectifs sont le travail en commun, nous devons soutenir la communauté et notre organisation pour identifier ces défis et pour essayer de contribuer de manière constructive et de trouver des solutions ou des lignes d'action communes.

Un autre point important sur lequel ICANN Org travaille avec la communauté pour développer une sensibilisation, c'est la contribution de l'ICANN dans certains domaines. Parce qu'ici, nous voulons éduquer, nous voulons continuer à former ceux qui ont besoin d'être formés. Je ne parle de pas de groupes en particulier. Je dirais que les nombreux efforts que nous faisons et que nous essayons de promouvoir visent à participer davantage avec les décideurs de façon à ce qu'ils aient une perspective plus large des impacts possibles et des conséquences indésirables que certaines réglementations qui ne tiennent pas compte de la façon dont fonctionne l'internet avec les différentes couches et leur interaction entre elles peuvent avoir ; ce qui peut produire des problèmes techniques.

Un autre objectif est le processus qui existe au sein de l'ICANN pour recevoir les commentaires et la contribution de la communauté. Et c'est quelque chose que nous devons continuer à développer. Vous savez peut-être que nous avons un groupe de travail intercommunautaire sur la gouvernance de l'internet qui a été transformé un groupe de participation. Je pense que le travail de ce groupe de participation et les discussions qui ont lieu dans ce groupe sont essentiels dans le cadre de ces objectifs. Plus nous pouvons interagir et travailler ensemble, échanger des informations et des stratégies, plus nous serons efficaces.

Ensuite, un autre objectif est le fait que l'ICANN essaie de faciliter la discussion avec les différentes parties intéressées et cela, au niveau mondial. La communication, la participation avec la communauté en

général, avec le Conseil d'Administration, tout cela nous permet de mieux atteindre nos objectifs.

Nous avons aussi identifié des risques stratégiques. L'ICANN joue un rôle clé dans certains domaines et l'ICANN doit travailler de manière réactive. Et c'est là de nouveau que votre rôle est important en tant que parties prenantes. Si tous ensemble nous pouvons identifier, suivre et aborder ces différents défis qui vont surgir, nous aurons de meilleures chances de réussir.

Le deuxième objectif stratégique est de continuer à créer des alliances dans le système et dans l'environnement d'internet de façon à pouvoir participer avec les parties prenantes et avec les décideurs politiques. Cela peut être une surprise mais tout le monde ne sait pas ce qu'est l'ICANN et ce que fait l'ICANN. Construire ces alliances pour sensibiliser le public sur la façon dont nous faisons les choses et sur ce que nous faisons va contribuer à atténuer ces risques et va nous aider à affronter les défis que représentent certaines menaces géopolitiques.

Nous devons aussi identifier des risques stratégiques. Un des points importants ici, c'est que l'ICANN peut avoir une relation qui soit positive mutuellement pour les différents acteurs au niveau local, régional et mondial. Et notre communauté, je le dis à nouveau, représente une force générale. Si nous pouvons créer des alliances en collaborant tous ensemble et en travaillant avec différentes parties de la communauté dans le monde entier, cela aura un impact important.

Nous voulons voir aussi l'engagement de l'ICANN et son rôle au niveau des connaissances, au niveau des thèmes à discuter, à aborder et à approfondir. Nous voulons que l'ICANN soit un acteur fiable et reconnu dans ce secteur. Et la collaboration entre les différentes communautés est un point très important.

Nous voulons aussi que l'ICANN joue un rôle important entre les parties prenantes, les législateurs concernant la mission, l'aspect de régulations et les différentes propositions liées à l'écosystème de l'internet.

Un des bénéfices que nous avons dans ce plan stratégique, c'est que nous considérons cela comme un document en cours d'évolution. Ce n'est pas un document qui a été conçu pour rester sur un bureau et être oublié. On a discuté de ce document, on a essayé de voir comment est-ce qu'on pouvait le maintenir en vie et le mettre à jour de temps en temps, pas seulement parce qu'il a besoin d'être mis à jour parce qu'on identifie de nouvelles tendances aussi mais surtout parce que quand on fait cette mise à jour permanente de ce document, on s'assure que le plan stratégique et les objectifs visés sont encore à jour aussi, sont encore actuels et correspondent aux défis que nous devons affronter.

Nous avons aussi, comme je l'ai dit, identifié des risques stratégiques par rapport aux alliances. Un des premiers points est le manque de compréhension lorsqu'on doit travailler dans certains secteurs d'importance. Si on ne fait pas passer le message concernant l'importance de la mission de l'ICANN et que cette mission n'est pas

clairement comprise, il risque d'y avoir des problèmes de compréhension.

Un autre risque est que la structure, la sécurité, les gouvernements concernant l'internet continuer à varier entre les régions, entre les pays. À nouveau, je dirais que si cela est le cas, nous devons travailler avec la communauté. Il y a certaines choses que nous ne savons pas mais nous avons un réseau très riche et très divers de partenaires dans notre communauté qui nous permet d'affronter ces défis. Le fait que nous voulions construire un internet unique avec une racine unique, tout cela est important et appartient à la stratégie d'ICANN en ce qui concerne cette approche au niveau mondial.

Comme vous le voyez, ce sont des visions qui sont les visions du Conseil d'Administration pour ces objectifs stratégiques. Je n'ai pas les réponses aux questions que vous avez posées, bien sûr, mais en même temps, les questions 6, 7 et 3 sont très importantes pour notre discussion quand il s'agit d'aborder les problèmes géopolitiques qui pourraient avoir un impact sur la mission de l'ICANN. Dans ce domaine, je vous encourage à travailler tous ensemble pour continuer à aborder les problèmes qui apparaissent pour continuer les discussions et bien sûr, pour continuer de débattre de manière constructive sur la meilleure manière d'atteindre et de régler ces problèmes géopolitiques. Parfois, nous sommes frustrés, nous trouvons qu'il est difficile de travailler parce que nous n'avons pas tous les outils dont nous avons besoin pour réagir dans ce secteur. De

nouveau, je dirais que notre communauté joue un rôle fondamental et représente notre force principale dans ce domaine.

Joanna, je vous remercie de m'avoir invité. Je conclus ici ma présentation. S'il y a des questions ou des commentaires, je serai ravi d'y répondre.

JOANNA KULESZA :

Merci León. Je vois qu'il y a vraiment beaucoup de commentaires dans le chat. Il y a beaucoup de gens même qui discutent entre eux. Je vois qu'il y a des mains levées.

Je suis la modératrice de cette réunion, donc je vous propose que l'on pose les questions à la fin. Je vais remercier León qui a abordé une série de thèmes controversés et qui a parlé de l'impact des réseaux au niveau national, au niveau mondial.

Pour une question de temps, je vous propose qu'on donne directement la parole à Veni qui va nous fournir un contexte concernant ce que León a dit et qui va nous parler de ce qu'ICANN essaie de faire quand l'ICANN travaille à la sensibilisation qui est faite dans d'autres organisations.

Ici, nous parlons des Nations Unies. Je crois que c'est un excellent point de départ pour nos discussions. La question ici est : est-ce que l'ICANN peut travailler à ce processus des Nations Unies ? Est-ce que ce sont des groupes de travail qui sont ouverts ? Est-ce que ICANN Org peut participer à ces groupes de travail ? Vous trouverez ces réponses

dans le document qui a été fait. Mais on me demande aussi : pourquoi est-ce qu'il y a deux processus ? Pourquoi est-ce qu'on ne pourrait pas travailler tous ensemble ?

Je vais donner la parole à Veni. Je le remercie d'avoir accepté cette invitation.

LEÓN SANCHEZ : Joanna, je m'excuse de vous interrompre mais je vois qu'il y a des questions de Jim Prendergast et je crois que Göran voulait intervenir. Peut-être qu'on pourrait lui donner la parole.

JOANNA KULESZA : Bien sûr. Göran, vous avez la parole. Allez-y.

GÖRAN MARBY : Est-ce que vous m'entendez ?

JOANNA KULESZA : Oui, allez-y.

GÖRAN MARBY : C'est une question et une réponse aussi. D'abord, ce n'était pas il y a un an que j'ai proposé d'utiliser ce système comme interface dans notre interaction avec les gouvernements pour avoir une manière d'échanger avec les communautés. Nous avons présenté cela aux SO et ALFREDO CALDERON, qui ensuite ont présenté cela à leur

communauté respective. Ce n'est pas à nous de prendre cette décision, c'est la communauté qui doit la prendre.

Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que ce serait bien d'avoir une interface régulière entre le travail que nous faisons avec les conseils gouvernementaux et la communauté. On pourrait échanger des idées de manière plus efficace. Donc la réponse ici à la question, c'est à vous de décider.

En attendant, ce que nous avons commencé de faire – et Veni va en parler puisqu'il a présenté le premier –, c'est un document de mise à jour concernant ce que nous faisons au niveau politique dans le monde entier. Veni en a fait un, on va parler du point de vue de Bruxelles et autres.

En plus de tout cela, en coordination avec les parties prenantes en Inde, nous avons – ce que nous avons publié sur notre page de correspondance – une approche technique pour la législation adoptée en Inde.

Je le répète, nous sommes ravis de faire tout cela mais ce serait bien que la communauté discute de tout cela de manière plus ouverte.

Merci.

JOANNA KULESZA :

Merci beaucoup.

Je vais maintenant donner la parole à Veni qui va nous donner plus d'informations et de détails. Je suis juste là pour faire respecter les horaires. Veni, vous avez la parole et veuillez ne pas parler plus de 15 minutes.

VENI MARKOVSKI :

C'est une excellente séance et León a mentionné déjà des choses que j'allais partager avec vous, donc je resterai bref.

Mais le fait que la communauté At-Large est dans le monde entier est tout à fait fascinant, et comprend bien les problématiques nationales et régionales. Indiquez-nous lorsque vous observez quelque chose au niveau des lois nationales, au niveau des réglementations qui peuvent exister dans votre pays ou dans votre région, faites-le remonter à l'ICANN et au personnel de l'ICANN. Et au niveau des Nations Unies, c'est quelque chose qui va être débattu également.

J'espère que vous aurez le temps de lire le document ; j'ai mis le lien dans le chat. Cela a trait aux relations de l'ICANN avec les Nations Unies en ce qui concerne les dialogues sur la cybersécurité. Nous essayons, comme cela a déjà été mentionné, de voir ce qui concerne l'ICANN de manière directe ou indirecte. La manière dont les gouvernements parlent de l'ICANN est notée ; le travail de l'ICANN, on en parle aux Nations Unies et nous observons cela, nous suivons cela de près. Mais n'oubliez pas que l'ONU fait un travail très différent, c'est une organisation très différente par rapport à l'ICANN, par rapport au GAC. Il y a parfois eu des ministres des affaires étrangères qui ont

soulevé des problématiques ayant trait à l'internet récemment. Donc nous essayons de faire de l'éducation, d'informer. Nous ne sommes pas un groupe de pression, des lobbyistes, nous informons simplement sur le travail de l'ICANN.

Quel est le but du travail de notre organisation ? Il y a des représentants aux Nations Unies qui représentent d'autres entités qui sont préoccupées par la cybersécurité et vous savez que les Nations Unies ont une assemblée générale et nous essayons de faire remonter des informations pour nous assurer que s'ils ont une question, ils peuvent venir nous la poser. Nous préparons des ressources disponibles pour l'information des Nations Unies. Nous connaissons les experts de la communauté de l'ICANN qui peuvent répondre à certaines questions.

Je crois qu'il y avait une question tout à l'heure sur la participation à ces débats. Ces débats ont lieu aux Nations Unies et ne sont pas ouverts au public. Donc la seule manière de participer, c'est si quelqu'un a accès aux Nations Unies et fait partie d'une délégation qui est invitée lors de ces réunions de travail onusiennes.

Joanna, vous avez indiqué qu'il y a plusieurs groupes de travail aux Nations Unies qui travaillent, il y a un groupe de travail ouvert, le GGE avec des experts gouvernementaux. Il y a le OEWG, un groupe ouvert d'experts de la communauté.

Le premier groupe, le OEWG, est ouvert à tous les états-membres. Le GGE est uniquement composé de 25 membres. Le dernier groupe

d'expert travaille sur la nouvelle convention sur la cybercriminalité. Nous allons voir quels seront les résultats de ce groupe que nous suivons de près.

Il y a deux séances qui se sont déroulées au OWEG, une l'année dernière et également en février. Beaucoup d'états-membres, lors d'une consultation ouverte, ont participé. Il y a plus d'une centaine d'organisations qui se sont présentées pour présenter leur vue sur la cybersécurité. Et ce que nous faisons, c'est de s'assurer qu'ils soient factuels dans leurs déclarations.

Lorsqu'ils parlent de l'ICANN, il faut qu'ils se basent sur des faits. Nous essayons d'apporter des connaissances aux débats. Nous sommes une organisation technique qui n'est pas la seule à travailler sur ces identificateurs. Nous publions des documents, il y en a eu plusieurs publiés avant la réunion de l'ICANN.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions supplémentaires. J'espère avoir répondu à toutes les questions que vous vouliez me poser. Je suis prêt à répondre à des questions supplémentaires.

JOANNA KULESZA :

Merci beaucoup Veni. Je crois qu'on posera plus de questions. Comment pouvons-nous travailler avec vous puisque ces groupes ne sont pas ouverts au public ? Comment est-ce que l'on peut avoir un point de vue commun, une nouvelle fois, dans la communauté ? Est-ce que le GAC est le meilleur endroit pour soutenir le développement de

ce point de vue, de ces éléments de langage commun que nous devrions présenter pour communiquer efficacement ? Que peut faire la communauté ICANN pour soutenir cela, pour vous soutenir ? Vous avez en effet parlé de faits, de dire exactement aux Nations Unies ce en quoi consistait l'ICANN. Comment ne pas rester dans la bulle que représente l'ICANN et pouvoir communiquer avec les Nations Unies ?

VENI MARKOVSKI :

Le GAC est tout à fait pertinent. Je crois que les membres du GAC sont très au courant de ce que fait l'ICANN et on n'a pas besoin de les former. Si l'on compare avec d'autres personnes, nous travaillons plutôt dans des efforts de sensibilisation auprès de diplomates pour les informer de ce que fait l'ICANN, dans les ministères des Affaires étrangères notamment, les représentants aux Nations Unies. Ces différents fonctionnaires doivent gérer beaucoup de points et nous essayons de les aider, des les informer et de voir qui est responsable au niveau de tous ces ministères.

Pour vous donner des exemples, les grands pays ont évidemment des missions diplomatiques nombreuses, ce qui n'est pas le cas pour les plus petits ayant moins de ressources. Il peut y avoir plusieurs sessions en même temps et ils ne sont pas en mesure d'être présents partout ; pour les petits pays, ils doivent choisir où aller. Et parfois, ces questions de cybersécurité ne sont pas une priorité. S'il y a une discussion au conseil de sécurité sur les questions de paix et de guerre, évidemment, ils prendront précédent sur les questions de cybersécurité.

Donc je crois nous essayons de sensibiliser les fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères et de voir ceux qui sont plus intéressés que d'autres par ces problématiques.

JOANNA KULESZA :

Merci beaucoup Veni, c'est tout à fait utile. On peut s'arrêter là. Nous avons déjà quelques questions dans le chat.

Ceci dit, j'aimerais passer la parole à Milton pour sa présentation, écouter sa présentation qui a des diapositives. Ensuite, nous donnerons trois à cinq minutes que Milton puisse répondre à des questions parce qu'il doit partir après avoir répondu aux questions.

Milton Mueller, vous avez la parole.

MILTON MUELLER :

Merci beaucoup Joanna. C'est très intéressant, c'est une question centrale et je suis très heureux que vous ayez organisé cela pour que nous puissions parler de cela. Nous passons maintenant à la diapositive suivante.

Est-ce que l'internet va se fragmenter ? C'est un ouvrage que j'ai écrit où je développe ces idées.

J'ai commencé à réfléchir à cela il y a de cela trois ou quatre ans. Il y a eu un débat, vous savez, avec Edward Snowden sur la fragmentation de l'internet et j'ai voulu explorer cela parce que c'était devenu très clair qu'il n'y avait pas de définition cohérente de la fragmentation.

Qu'est-ce que l'on veut dire lorsqu'on parle de fragmentation ? On essayait je crois de faire peur un petit peu lorsqu'on utilisait ce terme. Vous avez ici une liste des différents points qui sont parfois associés avec la fragmentation. Passons un petit peu de temps à cette définition.

Par exemple, lorsque vous coupez un câble par accident parce que des ouvriers font un trou dans la chaussée, est-ce que cela, c'est de la fragmentation de l'internet ? Plusieurs maisons ne seront plus connectées à l'internet. Non, ce n'est pas le cas, c'est temporaire, c'est tout à fait physique, c'est une question de service.

Qu'en est-il de la localisation des données ? Il y a eu des lois sur la localisation des données qui sont, pour certains, une très mauvaise idée et qui peuvent fragmenter l'internet. Les données qui sont localisées, en général, sont disponibles mais elles doivent être emmagasinées dans une juridiction précise.

Nous avons également entendu parler de blocage de contenu – on reviendra là-dessus.

Et j'ai entendu parlé des modèles payant pour l'accès à l'internet. C'était une fragmentation de l'internet parce qu'on n'avait pas accès à tout l'internet puisque c'était payant. Cela poserait un grand problème parce que beaucoup de services en ligne sur internet, et votre prestataire de service internet, doivent être payés si vous voulez obtenir un service et accéder à l'internet.

Les internets nationaux, c'est aussi une possibilité de fragmentation. Il y a une analyse qui est faite dans mon livre à ce sujet. Ce ne sont pas des internets qui peuvent être coupés au niveau international, qui sont censurés et qui ont de fortes restrictions. Ces internets nationaux ne veulent pas se connecter à l'internet mondial, en Corée du Nord par exemple.

Puis il y a d'autres concepts de fragmentation. Il y a des gens qui disent que les différences linguistiques, c'est un exemple de la fragmentation de l'internet. Non parce que ce n'est pas une permutation culturelle à ce niveau-là, ce n'est pas le produit d'une fragmentation de l'internet. Passons au point suivant.

Pourquoi parlons-nous de fragmentation de l'internet ? J'ai essayé d'obtenir un meilleur terme et je pense qu'il faudrait plutôt utiliser le terme alignement.

L'alignement – passons à la diapositive suivante – c'est lorsqu'il y a une inadéquation entre les différents gouvernements, les différents territoires et l'internet. L'alignement, c'est un processus par lequel les gouvernements nationaux tentent d'assurer leur souveraineté sur un cyberspace qui n'est pas territorial. Cela, c'est véritablement la force motrice qui inquiète beaucoup des personnes qui pensent qu'il y a un risque de fragmentation de l'internet. L'alignement – et vous pouvez voir à l'écran ce à quoi cela ressemble – est l'assujettissement d'un cyberdomaine à des juridictions politiques qui sont en fait en réalité territoriales.

On voit ici une liste de trois méthodes différentes d'alignement. La première serait de déclarer le cyberdomaine comme quelque chose qui dépende des domaines militaires. C'est ce qui se passe aux États-Unis, en Russie, en Chine aussi. On voit la nationalisation et la centralisation du renseignement sur les menaces et la réponse aux incidents. Parfois, on voit une tendance à passer des normes techniques nationales d'approvisionnement, ce qui peut donner une fragmentation. On voit des situations dans lesquelles on ferme internet en réponse à ce qui est considéré comme une menace contre la sécurité nationale.

Une autre méthode serait la territorialisation des flux d'informations, par exemple le filtrage du contenu au niveau national entre frontières nationales lorsqu'on a la localisation des données qui est en jeu ou le géoblocage.

Et finalement, ce qui est le plus important pour l'ICANN, c'est l'alignement des ressources internet fondamentales ou essentielles, à savoir les noms de domaine ou les numéros IP. Vous avez entendu parler de ces efforts pour créer des racines de noms de domaine. C'est proposé à l'IETF par les Chinois pour le faire, les registres internet qui essayent de convaincre certains gouvernements de créer des adresses IP. Mais ici, ces ressources internet importantes ont été établies en fonction de normes techniques mondiales et les institutions transnationales comme ICANN et des registres internet sont là, ce qui fait que cet alignement est très difficile et risque de ne jamais pouvoir arriver.

Je vais passer cette diapositive et passer à la suivante.

Quelles sont les contraintes concernant l'alignement ? Il y a trois contraintes que je montre ici. La première est la portée mondiale de l'internet. Pendant 25 ans, nous avons créé un fait accompli dans lequel les numéros et les noms sont globalisés au niveau de leur administration. On a une institution mondiale qui s'appelle Internet Corporation for Assigned Names and Numbers. On a une interopérabilité globale par défaut aussi avec un protocole internet qui fait que cette compatibilité mondiale existe. Si vous voulez interférer avec cela, vous allez devoir faire le travail. Comme par exemple avec le système téléphonique, le système national doit être d'accord pour interconnecter ces réseaux téléphoniques.

Ensuite, l'efficacité économique. Nous savons tous qu'il y a une externalité de réseaux, ce qui veut dire qu'il y a certains biens économiques qui prennent de la valeur à mesure que les personnes les utilisent. Et l'internet tire un bénéfice de cela. On risque de sacrifier le partage des économies, la concurrence et l'innovation si nous ne continuons pas à travailler comme cela, de manière donc globale.

Ensuite, le paradoxe juridique. Que se passe-t-il lorsqu'un système essaie de contrôler, de créer une juridiction extraterritoriale ? Il faut que ce soit quelque chose qui essaie de globaliser ce contrôle. On a par exemple l'affaire entre les États-Unis et Microsoft. L'idée ici, c'est le droit d'être oublié, lorsque le gouvernement de France essaie d'appliquer le droit pour Google dans sa propre juridiction et rend ce droit applicable seulement en France. Et la cour européenne va dire

que Google va appliquer ce droit à être oublié au niveau mondial. Est-ce que ce n'est pas un paradoxe parce que dans certains pays comme les États-Unis, on n'a pas ce droit à être oublié ? Donc on a un état qui impose quelque chose à d'autres états et c'est pour cela que je pense que la souveraineté est quelque chose qui est incompatible avec l'internet. Prochaine diapositive.

Ici, je deviens un peu plus radical, directement radical. Je crois qu'il faut le dire, on peut prétendre que tout cela peut être résolu, qu'on peut trouver des accords, qu'on peut arriver à des compromis mais je dirais qu'en général, les gouvernements sont territoriaux et la façon de résoudre ces problèmes gouvernements nous obligent à trouver des notions de souveraineté dans l'espace cybernétique. L'espace cybernétique doit être autogouverné, de manière indépendante, pas entièrement indépendante mais relativement indépendante des juridictions territoriales des états-nations. Prochaine diapositive.

Certains d'entre vous peut-être pensent que je suis fou ou que je parle de quelque chose qui est impossible. Je vous présente ici ma première preuve, une chose pour laquelle nous avons lutté et que nous avons obtenue, il s'agissait de la première bataille pour la souveraineté populaire, quelque chose qui était lié au travail de l'ICANN, c'était la transition des fonctions IANA. Pour ceux d'entre vous qui n'étaient pas aux États-Unis, vous ne vous rendez pas compte du degré par lequel la transition des fonctions IANA a posé des questions sur cette relation entre les gouvernements nationaux et la gouvernance mondiale du DNS. Certains d'entre vous savent peut-être que les partis de droite et

législateurs de droite étaient contre le gouvernement d'Obama qui voulait faire cette transition. Et ils disaient que les États-Unis renonçaient à leur priorité sur internet et qu'ils allaient la donner à la Chine. Donc d'une certaine façon, ils pensaient que certains états-nations allaient contrôler l'internet et qu'il fallait que ce soit nous et non pas la Chine ou la Russie qui contrôle l'internet. Et la position de la transition des fonctions IANA était au contraire que le contrôle doit rester entre les mains de ce qu'on appelle la communauté mondiale de l'internet et que l'on doit avoir un gouvernement général du cyberspace et non pas une gouvernance nationale.

Je vais vous donner quelques exemples de plus qui concernent vraiment l'ICANN. D'abord, le statut d'ICANN. On a créé l'ICANN spécifiquement pour éviter cette fragmentation des juridictions, cet alignement du DNS avec les états-nations. C'est pour cela qu'on a créé l'ICANN et on continue à peaufiner ce modèle. Nous devons revendiquer ce système d'ICANN.

Un autre exemple ici de la façon dont cela apparaît, c'est la controverse sur le WHOIS. On veut que le WHOIS respecte le RGPD, il y a des personnes qui disent : « Essayons de rendre le WHOIS conforme au RGPD mais seulement dans la juridiction européenne, seulement dans certaines juridictions en particulier. » Donc que se passe-t-il pour les bureaux d'enregistrement qui sont à l'extérieur de cette juridiction ? Est-ce qu'ils doivent avoir d'autres règles à appliquer ? Ici, on a une autorité fragmentée dans le contexte de la gouvernance de l'ICANN. Il faut comprendre vraiment que tout ce modèle se base sur

une non-souveraineté, une approche intégrée du cyberspace et d'un gouvernement de ce cyberspace qui serait un gouvernement mondial.

Joanna, est-ce que j'ai respecté les temps ?

JOANNA KULESZA : Oui. Nous avons trois questions. Je vais demander au personnel de l'ICANN de nous présenter ces questions. Bien. Je vais donner la parole à Evin et lui demander de poser les trois questions qui ont été posées directement dans le chat. Ensuite, nous donnerons la parole à Patrick Fältström. Evin, allez-y.

EVIN ERDOĞDU : Merci Joanna.

Je vais lire la première question de Zakir. Il demande : « Que se passe-t-il avec les racines alternatives ? La fragmentation, c'est le rôle de la Russie qui dit #areyounetfragmentation. »

JOANNA KULESZA : Evin, est-ce qu'on pourrait les trois questions s'il vous plaît ?

EVIN ERDOĞDU : Oui. Est-ce que vous m'entendez bien ?

JOANNA KULESZA : Oui, allez-y.

EVIN ERDOĞDU : La deuxième question de Javier Rua-Jovet est posée à la personne qui voudra y répondre : « Je vois beaucoup de collaboration entre l'ALAC et le GAC. C'est une bonne chose, nous avons eu une bonne réunion avec le GAC concernant des accords. Beaucoup d'entre nous au niveau de l'ALAC ont travaillé pour des gouvernements. Mais quels sont les dangers s'il y a ce rapprochement entre l'ALAC et le GAC au niveau géopolitique, par exemple le problème central de conserver un DNS qui appartienne au monde entier et non pas à certains pays, certains gouvernements ? Puisque l'ALAC représente les individus et non pas les gouvernements, l'ALAC doit être à la tête de la lutte pour le modèle de la gouvernance de l'internet. »

Ensuite, [Imran Hossen] dit : « Je suis nouveau dans ce type de réunion de l'ICANN. Je n'ai aucune idée de ce que sont les politiques IX. Il y en a beaucoup de IX qui sont développés dans différents domaines. Je vois qu'ils sont de plus en plus populaires dans le domaine des commerces, des réglementations, etc. Donc je pense que s'il n'y a pas de contrôle dans le monde de ces IX, ce sera un problème pour l'internet. Qu'en pensez-vous ? »

Donc voilà trois questions ici. Je vous donne la parole, Joanna.

JOANNA KULESZA : Merci. Je vais donner la parole à Milton pour qu'il réponde à ces questions. Ensuite, nous passerons aux autres questions.

MILTON MUELLER : Bien. Je vais parler des racines alternatives de l'internet. Ici, vous voyez un bon exemple de la façon dont l'internet se base sur certaines valeurs et sur l'externalité des réseaux. Tout le monde peut former une racine alternative mais comme cette racine alternative risque de donner lieu à une incompatibilité en noms, très peu de personnes vont utiliser cette racine. Par conséquent, la racine d'ICANN va maintenir sa compatibilité au niveau mondial à travers le choix des utilisateurs. Donc il serait très étrange que quelqu'un puisse établir une racine alternative.

J'ai des étudiants qui travaillent sur la question de la Russie ; ce qu'on appelle cette racine alternative en Russie n'en est pas une. La Russie ne sait pas très bien que faire avec cela. Et je dirais qu'il y a des choses qui sont tout à fait contestables dans cela. En tout cas, ils ne font rien pour le moment. Ils ont créé un système de backup qui va les protéger contre des menaces possibles qui ne sont pas de véritables menaces mais qui sont de possibles menaces, leurs domaines de premier niveau où leurs domaines seraient coupés du réseau internet par les actions des États-Unis. Pour le moment, la Russie ne fait rien de très intéressant. Elle se limite à créer cette espèce de système de backup pour les protéger des interférences de la part des États-Unis.

Lorsque l'on parle des dangers potentiels de l'At-Large et au niveau du GAC, on parlait de coopération trop étroite. Les inquiétudes, c'est que l'ALAC serait coopté. At-Large en tant que comité consultatif a une alliance au sein de l'ICANN avec le GAC parce que ce sont deux comités consultatifs et ils ont un rôle également pas directement dans le développement de politiques mais surtout dans les conseils qui sont donnés.

J'aime beaucoup la question : est-ce que l'ALAC devrait être à l'avant-garde de la souveraineté populaire ? Et oui, absolument, je suis tout à fait d'accord avec cela. L'origine, c'était une expérimentation très radicale au niveau du vote pour gouverner l'ICANN. Il y avait un nombre important qui étaient considérés comme étant des membres de l'ICANN. Et des élections ont eu les mauvais résultats, donc l'électorat a été aboli et l'ALAC est devenu un comité consultatif plutôt que ce soit une entité qui soit membre de l'ICANN.

Et ceci dit, je pense aujourd'hui qu'At-Large devrait être à l'avant-garde et faire des activités de plaidoyer pour responsabiliser les personnes, les internautes, les utilisateurs finaux, les consommateurs dans le cadre de la gouvernance de l'internet.

Les questions d'IX, les échanges, si j'ai bien compris la question, est-ce qu'ils sont régulés par l'ICANN ou pas ? Certains membres du Board commencent à devenir rouges. Peut-être qu'on vous répondra de manière très empathique. Ils ne régulent pas les points d'échange internet. Il y a une utilisation des noms de domaine mais l'opération

des points d'échange internet n'est pas affectée par ce que fait l'ICANN.

Voilà ce que je voulais vous dire. Je vais maintenant écouter Patrick.

JOANNA KULESZA :

Merci beaucoup. J'ai beaucoup de questions mais je vais me refréner pour les poser tout de suite.

Je vais donner la parole à Patrick qui va maintenant effectuer sa présentation sur les défis techniques sur DoH/DoT. Vous avez beaucoup parlé, vous avez beaucoup parlé également des racines alternatives par la Russie. Nous avons Andrei qui commente. Patrick, donnez-nous quelques informations à ce sujet.

PATRICK FÄLSTRÖM :

J'ai dû modifier un petit peu ma présentation et mes diapositives. Nous travaillons avec ces nodes de sécurité. Vous avez posé des questions intéressantes sur la gouvernance, sur les points d'échange et ainsi de suite. C'était tout à fait intéressant.

Mais je crois que ce qu'il ne faut pas oublier, c'est la provenance des problèmes de sécurité. Les problèmes de sécurité, d'où proviennent-ils ? Premièrement, j'aimerais que tout le monde se rappelle bien ce qui se passe lorsqu'il y a un véritable problème, une manifestation, un événement qui survient ; il faut gérer la crise. Nous avons beaucoup d'acteurs, il faut donc qu'il y ait beaucoup de coordination entre ces différents acteurs, entre les différents organismes qui existent. Et

comme Milton l'a expliqué, il y a des frontières qui existent entre les différents gouvernements. Et comme Milton l'a expliqué, il y a les pays et les juridictions, les limites territoriales des pays, les juridictions qui ne sont pas toujours exactement les mêmes. Cela présente des défis difficiles à relever pour les organismes. Lorsqu'il y a des incidents pour s'assurer de la sécurité et de la stabilité de l'internet, ce n'est pas évident.

J'utilise mon point de vue personnel actuellement, mais c'est très difficile au niveau sociétal. Ce que je veux dire, c'est que les problèmes de sécurité, ces accidents qui peuvent survenir, les pourriels également qui sont envoyés, je travaille avec l'Académie royale des ingénieurs de Suède, j'ai fait un rapport à ce sujet sur la sécurité informatique, cybersécurité. Et lorsque quelqu'un parle de cybersécurité, il faut définir vraiment ce dont il parle. La terminologie que j'utiliserais ici et dans le rapport dans le rapport par l'Académie des Sciences des ingénieurs des Suède, c'est que c'est en rapport avec toutes les informations et les menaces qui existent, toutes les menaces en rapport avec la numérisation de l'information. La cybersécurité, ce sont des incidents lorsqu'il y a des personnes antagonistes qui créent des incidents.

Le pourriel par exemple, c'est une objectif qui a derrière les pourriels qui sont envoyés ; cela peut être le hameçonnage ou quoi que ce soit. Donc je crois qu'il faut bien choisir les bons termes et les bonnes définitions. Pour toutes les entités de régulation, en Suède par exemple, pour les juristes, il faut être très clair et bien expliquer cela.

Vous voyez ce que nous avons trouvé dans le rapport que nous avons indiqué de cette manière avec un diagramme de ce type, historiquement, nous avons beaucoup de réseaux, de conduits, de câbles, de services de ce type. Aujourd'hui, nous avons différentes couches. Cela ressemble à une lasagne avec plusieurs couches comme vous le voyez à l'écran. Vous avez le protocole HTTP et vous avez le DNS. Au niveau de l'infrastructure de l'accès des services et ainsi de suite, vous avez le système d'adresses. Vous regardez une couche à la fois.

Mais l'économie de marché était plus intéressée par fibres passant par des tuyaux. Mais l'infrastructure de l'internet est en fait beaucoup plus horizontale avec différentes couches.

Ce qui s'est passé, c'est que si vous voulez avoir plus de sécurité, vous allez avoir plus de chiffrement. Ce que je veux dire par chiffrement, c'est que pour toutes ces couches de la lasagne – ce que je vous ai montré –, il faut à chaque couche avoir un élément de sécurité, des signatures, un chiffrement, le blockchain par exemple peut apporter de la sécurité. Là, vous voyez un rapport de 2019 sur les tendances internet et vous voyez qu'il y a de plus en plus de chiffrement au niveau des messages notamment. Et vous voyez également les groupes de l'internet qui demandent plus d'internet. On a le DNSSEC. Nous voulons sécuriser l'internet mais cette sécurité, c'est une couche à la fois et cela, il ne faut pas l'oublier.

Je vais vous donner un exemple de cette architecture et simplifier un petit peu les choses On a trois couches ici. En bas, nous avons ces

paquets d'informations qui utilisent ces adresses protocole internet. Au niveau de chaque paquet, nous avons des flots de paquets d'informations. Il y a des protocoles, il y a par exemple UDP. Vous avez un envoi, un destinataire, une réception par différents ports, par différentes adresses internet protocole. Cela, c'est la communication qui existe au niveau de l'internet.

Lorsqu'on utilise ces flots, il y a des applications. Une application, par exemple un navigateur, peut utiliser des noms de domaine et peut utiliser plusieurs serveurs.

Donc nous avons une nouvelle fois ces différentes couches et c'est au niveau de chaque couche que nous devons voir ce qui survient. Si nous commençons à chiffrer la communication, par exemple pour la sécurité de la couche transport TLS, nous avons des paquets qui ne peuvent plus être visibles, on ne peut plus avoir accès aux informations des paquets. On voit néanmoins toujours l'adresse protocole internet mais on ne voit pas le contenu qui existe dans ces paquets d'informations. Donc le chiffrement rend beaucoup plus difficile l'accès à la teneur en information de ces paquets. Et c'est beaucoup plus difficile pour ces entités – et je vous rappelle toujours que c'est l'architecture en lasagne – là, ils peuvent voir au niveau du réseau ce qui passe beaucoup plus clairement. Mais une fois que les données sont chiffrées, évidemment, elles ne seront pas visibles.

Pour revenir à ce que Milton disait, nous avons deux parties qui communiquent. Par exemple entre le rouge et le vert, ils utilisent deux différentes ISP dans deux différentes juridictions, deux différents

prestataires de service internet. Et vous voyez qu'il y a une brisure du tuyau DNS entre les deux alors que le HTTP, lui, peut passer du rouge au vert. Il peut donc y avoir une connexion possible entre ces deux entités.

Historiquement, cela a fonctionné de cette manière et ils peuvent utiliser HTTP pour communiquer, bien que les juridictions ne soient pas les mêmes.

Ce que nous avons fait, c'est un chiffrement. Il est pratiquement impossible pour un ISP de voir ce qui se passe au niveau du DNS. Comme vous le voyez là, le tuyau est brisé. S'ils ne sont pas dans la même juridiction, les deux ISP ne peuvent pas communiquer avec le DNS.

Vous avez la sécurité de la couche transport du DNS, DNS sur TLS. Donc le DNS est dans un tube séparé par rapport au HTTPS. Par exemple, il ne pourrait pas y avoir d'écoute entre l'aspect vert et l'aspect rouge, par exemple d'écoute téléphonique ou d'avoir accès aux données qui sont échangées.

Ce qui peut se faire également, c'est qu'on utilise le DNS sur HTTPS. Et là, qu'est-ce qui se passe, lorsqu'on a HTTPS ? Lorsqu'il y a un serveur DNS où que ce soit, il y a un déploiement et avec le même flux qui existe, le trafic à ce moment-là va passer dans une autre juridiction. On a dans le même tube de couleur noir le HTTPS et le DNS. Là, on peut avoir accès aux données, les données sont visibles entre les deux

parties, rouge et verte. Mais ce que ces deux ISP peuvent faire, c'est de voir les flux qui sont utilisés.

Ici, les points intéressants, c'est que vous pouvez parler des exemples qu'on a donnés, des racines alternatives qui sont signées et validées par des entités dans lesquelles vous n'avez pas confiance, vous savez qu'il y a des risques que quelqu'un vous mente. Mais ici, le problème – et je suis d'accord avec Milton et c'est intéressant de voir qu'on est d'accord parce que moi-même et Milton, nous avons eu de longues discussions il y a longtemps sur ce type de choses – je dis la même chose que Milton : les transactions au-delà des frontières, lorsqu'il y a des juridictions qui entrent en conflit, des règles qui entrent en conflit, des cultures qui entrent en conflit, que faire, comment gérer lorsqu'on a ces rivalités entre lois. Lorsqu'on a ce type de choses, il faut demander à quelqu'un de faire quelque chose. On va lui dire qu'en fonction de cette juridiction, quelqu'un va être responsable de faire quelque chose et à ce moment-là, on a des exemples.

Par exemple en Suède, on a demandé à des ISP ou des fournisseurs d'internet de bloquer certains contenus, on a demandé de bloquer les recherches pour certains DNS. Comment faire cela lorsque le DNS est chiffré ? On ne peut plus faire cela. Donc la question est : est-ce que c'est correct de demander aux fournisseurs internet qui ne voient pas les recherches du DNS de bloquer l'accès à certaines pages web ? Si c'est la mauvaise question, qui a cette responsabilité à ce moment-là ? Aucun des acteurs ? Si on a une juridiction et une loi qui dit que l'accès

à cette page web est erroné, quels sont les outils qu'on le droit d'utiliser dans ce cas-là ? Qui le sait ?

La dernière question : qui est responsable de quoi quand on a des transactions entre pays ? Lorsqu'on applique la sécurité du DNSSEC, le chiffrement, la signature du DNS qui sont des possibilités techniques pour être sûr que personne ne va toucher le trafic, d'une certaine façon, c'est une concurrence qui existe ici entre les différents acteurs. Et c'est ce que Milton a dit. Le législateur doit comprendre qu'il y a des couches dans une lasagne et il faut comprendre que les mesures de sécurité ici permettent qu'on n'utilise pas votre carte de crédit. Mais certaines choses sont chiffrées, certaines choses sont signées mais il faut être d'accord pour savoir qui est responsable de faire quoi. Et c'est la seule chose que l'on peut mettre en œuvre sur des juridictions locales.

Je pense qu'avec le temps, on aura une harmonisation des législations et c'est ce qui va nous permettre de résoudre ces difficultés.

Je vous remercie.

JOANNA KULESZA :

Merci et bravo d'avoir respecté les temps.

Je suis la modératrice ici et selon notre ordre du jour, nous allons répondre aux questions et aux réponses. Le chat a été très actif. Il y a eu tout un exercice qui a été fait ici. On essayait de suivre un petit peu

le feeling dans cette salle. Pendant la réunion présentielle, nous pourrons continuer cette conversation.

Je vois qu'il y a des personnes qui disent que cela correspond au travail du groupe de travail qui travaille là-dessus. On me dit que c'est bien d'informer la communauté de la situation dans laquelle on est.

Maintenant, je vais prendre trois questions du chat. Evin va nous lire ces questions. Si on n'a pas répondu à ces questions, indiquez l'intervenant à qui sont destinées ces questions. Je comprends que Milton doit partir. Nous allons demander à chacun de répondre dans la mesure de son possible. Je vais demander à chacun de pouvoir répondre à une question.

Evin, allez-y, vous avez la parole.

EVIN ERDOĞDU :

Merci Joanna.

Nous avons deux questions écrites et un commentaire. Je vais les lire. La première question est de Gangesh qui demande: « Cette proposition pour la souveraineté populaire, dans quelle mesure est-ce qu'elle correspond à des principes d'héritage commun ? Est-ce que vous pensez qu'il y a une possibilité d'appliquer la loi internationale ? »

Ensuite, une question d'Andrei Kolesnikov. Il parle du trafic de IX.

Et le dernier commentaire de Javier Rua-Jovet qui dit : « Certains pays ont créé un internet national et des DNS alternatifs, mais le professeur Mueller a bien montré quel était le bénéfice de rester dans un internet mondial. Les Chinois ont essayé de faire cela avec eBay et se sont rendus compte qu'eBay fonctionnait bien. »

JOANNA KULESZA :

Merci Evin.

Je vois la main de Patrick levée. Je pense qu'il doit vouloir répondre à une question, donc nous allons lui donner la parole. Ensuite, Veni et León, si vous voulez répondre, vous nous le dites et nous vous donnerons la parole.

PATRICK FÄLTSTRÖM :

Merci beaucoup. Je voulais répondre à une question.

Quand on parle de la législation internationale, je crois que c'est compliqué. Il y a différentes législations concernant la capacité de construire l'internet, l'accès dans le monde, les législations en télécommunication ; tout cela ne dépend pas de lois et de réglementations internationales.

J'aimerais que d'autres pays comme la Suède par exemple ratifient la convention de lutte contre le cyberdélit. Je pense que nous ne devons pas dissimuler les choses. Nous devons nous réunir et mettre en place une législation internationale.

Ensuite, pour ce qui est de IX, je pense qu'il y a un certain trafic qu'on a vu au cours de ces dernières journées ; nous savons cela. Il y a des mises à jour sur certaines consoles pendant ces 48 dernières heures. Donc on va regarder les tendances avant de pouvoir donner une réponse ici. Ce que nous savons, c'est que sur les réseaux sociaux, beaucoup de gens font du travail à distance. Espérons qu'internet restera unifié. Je suis un peu triste de voir que les gens ne prennent pas l'internet comme par exemple le cas de l'eau, de l'électricité. L'internet devrait être aussi stable et aussi nécessaire et aussi fonctionnel dans le monde entier que ces autres énergies. Tout ce est nécessaire.

En ce qui concerne l'internet séparé, c'est quelque chose dont nous devons parler davantage, surtout dans le contexte du DNSSEC. Merci.

JOANNA KULESZA :

Merci beaucoup Patrick. Je me demandais si Veni ou León voulait reprendre un petit peu. Patrick a mentionné la coordination législative ; c'est une chose que les Nations Unies font. Est-ce que quelqu'un parmi les panelistes voudrait reprendre ce thème ?

Si ce n'est pas le cas, je vais donner la parole à [inaudible]. Allez-y.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ :

Merci de me donner la parole, merci de cette présentation.

J'ai une question ici concernant les normes techniques, par exemple ce besoin de normes, de cadre de travail même pour les meilleures

pratiques. Il y a différents instituts qui travaillent et même Interpol, les Nations Unies ont leur propre système. Comment est-ce que nous allons unifier tout cela ?

Ensuite, il y a des états qui font des attaques. Comment faire une loi contre ces états et que toute la communauté se mette d'accord pour les éduquer et pour développer des compétences au niveau du public ?

JOANNA KULESZA : Merci beaucoup. Vos questions sont posées à un paneliste en particulier ?

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Non, je serais ravi d'entre leur réponse.

JOANNA KULESZA : Nous allons récapituler. Voyons un petit peu, attribution de cyberattaques. Je crois qu'il y a ici plusieurs membres de l'ICANN et de l'organisation. Qui veut répondre à cette question ? Nous n'avons pas de réponse à votre question. Patrick.

PATRICK FÄLSTRÖM : Je peux vous aider. Je vais ajouter un commentaire ici par rapport à pourquoi l'attribution est importante pour les cyberattaques.

Dans beaucoup de juridictions et législations comme par exemple la Suède que je connais, s'il y a une attaque ou quelque chose qui a été fait au niveau territorial, si quelque chose a lieu sur l'espace suédois en général, si cet incident est créé par un autre état, à ce moment-là c'est un problème pour la défense militaire qui va s'en occuper. S'il s'agit d'une attaque qui ne dépend pas d'un autre état, c'est la police qui va s'en occuper. Les attributions ici sont nécessaires pour que l'on sache qui va s'occuper de cette menace. Comme je vous le dis, c'est quelque chose qui est lié à tout type d'incidents, pas seulement des incidents cybernétiques.

Par conséquent, c'est une question qui est tout à fait valable. Merci.

JOANNA KULESZA : Patrick, est-ce que vous avez terminé ?

PATRICK FÄLSTRÖM : Oui, j'ai fini. Merci.

JOANNA KULESZA : Cela me donne trois minutes pour conclure.

Je dirais qu'il y a beaucoup de travail qui a été réalisé dans ce domaine.

Je vois qu'Evin lève la main. Evin, allez-y.

EVIN ERDOĞDU : Nous avons une autre question. Si nous pouvons, je vais la lire.

JOANNA KULESZA : Oui, allez-y.

EVIN ERDOĞDU : Holly Raiche demande : « Comment est-ce qu'une entité nationale peut bloquer des contenus lorsque le DoH/DoT est en place ? »

JOANNA KULESZA : Est-ce que Patrick veut répondre à cette question puisque cela m'a l'air assez spécifique et technique ?

PATRICK FÄLSTRÖM : Oui. Je pense que nous avons une séance hier au SSAC là-dessus. Nous avons parlé du DoH et du DoT. Nous avons essayé d'expliquer qu'il y avait une différence entre le protocole et le déploiement du protocole.

Et je pense que le point important ici, c'est qu'il y a différentes manières de gérer ce type de problèmes. Il y a différentes entités qui s'occupent des requêtes du DNS. Donc la question ici est de savoir si le même outil peut être utilisé pour bloquer ici ? Et est-ce que les mêmes entités peuvent être responsables de faire le blocage et de gérer ces blocages comme auparavant ? Ici, il y aurait une question. Et la réponse, il va falloir réévaluer tout cela, ce qui signifie que certaines

législations doivent être réévaluées et certains cas doivent être réévalués. C'est une question compliquée.

Ce qui m'inquiète personnellement – je parle en mon propre nom – c'est qu'il y a aujourd'hui une responsabilité pour les fournisseurs d'accès qui sont ceux qui s'occupent du résolveur local. En bloquant certains noms de domaine, ils vont bloquer l'accès à certains contenus alors que la meilleure manière de bloquer les contenus, c'est de les retirer.

JOANNA KULESZA :

Parfait, je trouve que c'est très intéressant, le rôle que jouent les individus en tant qu'acteurs par opposition aux politiques.

Nous avons encore une minute pour conclure.

Je remercie les intervenants. J'ai beaucoup appris. Je vois que je ne suis pas la seule d'après les commentaires de nos participants. Merci à tous d'avoir participé, merci aux interprètes, merci aux opérateurs techniques et merci à ceux qui se sont joints à cette conférence malgré l'horaire difficile de Cancún. Si vous avez des commentaires ou des questions, n'hésitez pas à me joindre. Nous sommes disponibles et nous répondrons à vos questions et nous recevrons vos commentaires avec plaisir.

Merci. Merci et merci à tous. Bonne journée !

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]